

R. Par. 20. Aug.
1662.

Monsieur

La qualité que Vous avez de principal Ministre de Son Altesse
à son service que Vous prenez des affaires de cest Estat nous
oblige par les devoirs de nos charges de Vous donner compte
de la procédure par nous tenue en l'affaire qui arriva lundy
dernier 7. du courant en cest Ville au feu d'Une Voiture de
celle laquelle montée sur la Rivière du Poque les Voituriers
d'icelle refusoyent de payer le passage en passant de la
Altesse comme est de coutume à l'Église Monsieur que Vous puissiez
sçavoir par le service de la Majesté ou des Ministres de Son
Majesté de nos grands qui est tel que dimanche d'autre
6. du présent mois auiray les huit heures du soir Monsieur
de l'abbé nous envoie dire par un qui s'appelle de la cour
de l'abbé trouvé dans la Maison pour affaire importante
Et comme aucun de nous ne peut s'y rendre pour estre absent
ou incommodé à la Rivière du Poque de l'abbé de nos collègues
qui y alla tout seul L. d. de l'abbé lui dit qu'il nous
avoit mandé de l'abbé pour l'affaire qui regardoit le
service de Son Altesse, n'est public sur ce qu'il ne vouloit

paye le poage du sel & est de luy demanda sept ou
huit jours habitans de nre Ville, pour bailler au S. Blorard
commis de fournir quars de sel. Atteint & l'accompagné
à la Rivière du Prosur, ou l'exaction dud. poage se
fait. Ce qui nous obligera & mettra hors d'ordre les
ordres dud. S. de Lubin & d'autres que l'affaire pnt soit
de fournir lors mettra, le nombre des jours demandés
auquel on nous ajoinctura un & plusieurs de se bien
conduire, & de suivre toute voye de fait & de l'ordonner
sans faillir & d'ordonner que l'ordre que nous leur donnions
n'estoit que pour simplement accompagner M. S. Blorard
lequel il se devoit aller trouver au logis de M. de la Roche dans
nre Ville ou il estoit logé. Sur ce que nous
avons dit M. de Lubin pour qu'il se vint
le lendemain matin à la pointe du jour, à peu que
nous nous retirassent & a pris avec le lendemain à nre
grand regret que la conduite dud. S. Blorard avoit
esté suivie de quelque de l'ordre & d'ice de quel on y a
que vous avez esté aduerty, nous ne vous en avons par
lé le Petit Marché d'autant qu'il est venu à nre notice
que M. S. Blorard avoit ordonné par l'ordinaire de sa
provision & que par l'ordinaire il nous a payé & quelque
façon de l'aveu qu'il s'est adressé à nous pour nous demander
du moult pour le service, & que nous luy en avons baillé

danger par ain s'z le fait, & le dequidant Et que cela pourroit
 prejudicere au service de son Altesse & de son communaute & aux
 personnes & particulieres qui s'y sont mistes nous avons crû
 estre obligé d'y dresser aussy un de nos gens continuellement
 pour en saisir le vray du fait qui est telle que nous vous
 avons descript & desd. Lequel Monsieur de Gaux gouverneur
 po. le Roy en telle principale nous a requis de luy resoudre
 & malz, & que n'ayant pu luy refuser, vous protestant
 Monsieur qu'il y touchoit & sur tout en son particulier
 nostre but & intention nous est de le resoudre par
 nos plus fortes passions & affection de luy estre obéissant
 & fidelle que nous avons pour le service de son Altesse
 nos souverainz signez, & pour le bien de son communaute
 vous suppliant tres humblement Monsieur de Gaux estre
 persuade de tout ce que nous vous avons fait la faveur
 de voir qu'il y touchoit & sur tout nous vous le resoudre
 combien nous serons glorieux de luy

Monsieur

Vos tres humble & tres obéissant
 service Les Consuls d'Orange
 Adames consul
 Bellonoz & consul
 Laurentz consul

Orange le 13. aoust
 1662

Handwritten text in French, written in a cursive script. The text is mirrored across the page, appearing as bleed-through from the reverse side. The words are difficult to decipher due to the cursive and the mirroring effect.

Handwritten signature or initials in the lower right corner of the page.

A large, decorative flourish or initial, possibly a stylized letter 'S' or 'C', located in the lower center of the page.

Handwritten text at the bottom left of the page, likely a date or a reference number, written in a cursive script.